



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement Sud Est
Aménagement commercial

Affaire suivie par : Marie-Thérèse JOUVEAU
Tél.: 04.56.59.46.23
Courriel : ddt-cdac38@isere.gouv.fr
Références : CDAC

Arrêté n°38-2016

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 relative à l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR) ;

VU la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE) ;

VU le code du commerce et notamment les articles L 750-1 à L 752-27 et R 751-1 à R 752-48 ;

VU le décret n° 2008-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial et notamment son article R.752-13-4 qui précise que : la date et l'ordre du jour de la réunion sont publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015110-0005 du 20 avril 2015 modifiant l'arrêté n° 2015056-0032 du 25 février 2015 fixant la composition générale de la commission départementale d'aménagement commercial de l'Isère ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : La date de la commission départementale d'aménagement commercial est fixée au vendredi 30 septembre 2016 à 14H30 en préfecture de l'Isère.

ARTICLE 2 : La commission départementale d'aménagement commercial examinera les dossiers ci-dessous :

14H30 - Dossier 201 A, déposé par SCCV DU CENTRE FOLATIERE
Commune : BOURGOIN-JALLIEU

Projet : demande d'avis de la commune de Bourgoin-Jallieu sur la demande de permis de construire n° 03805311B1121 déposée le 26 juillet 2016, portant sur la modification substantielle d'un projet d'ensemble commercial « LA FOLATIERE » de 7 795,45 m² de surface de vente,

autorisé le 1er mars 2012. La modification porte sur l'abaissement du nombre de moyenne surface de (5 à 1) pour 450 m², l'augmentation du nombre de boutiques de 15 à 17 pour 2 318,04 m², l'abaissement de la surface totale de l'ensemble commercial à 6 064,63 m², et la création d'un « Drive » comprenant 4 pistes d'enlèvement des marchandises pour 895,61 m², sur la commune de Bourgoin-Jallieu ;

15H00 - Dossier 200 D, déposé par SAS VMONT DEVELOPPEMENT
Commune : CHATTE

Projet : autorisation préalable à l'extension d'un ensemble commercial par la création de 180 m² de surface de vente d'un commerce dédié à l'équipement de la personne à l enseigne « s.OLIVER », portant l'ensemble à 420 m², zone des Gameux sur la commune de Chatte ;

15H30 – Dossier 202 A, déposé par la SCI Les marais murois
Commune : La Mure

Projet : demande d'avis de la commune de La Mure sur la demande d'un permis de construire n°0382691620011 déposée le 29 juillet 2016 portant sur la création d'un équipement commercial d'une surface de vente de produits alimentaires de 999,65 m² ;

16H00 - Dossier 199 D, déposé par SARL QIWI
Commune : ECHIROLLES

Projet : autorisation préalable à la création de 95 m² de surface de vente d'une boulangerie snacking « QIWI », zone de Comboire sur la commune d'Échirolles ;

ARTICLE 3 : La directrice départementale des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère ;

GRENOBLE, le 15 septembre 2016

Pour le préfet et par délégation
Pour la Directrice départementale des territoires
Le directeur adjoint

Didier JOSSO